# FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION(1)

CERTIFICAT D'APTITUDE PÉDAGOGIQUE À L'ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE (C.A.P.E.S.)

#### DIDG 332 2 cr.

Didactique générale. (K)

Présentation et critique des procédés audio-visuels, de l'enseignement programmé, des activités dirigées et de la méthode des projets.

Professeur: Marcel Bédard

Horaire: du 2 au 20 juillet 1968. Du lundi au vendredi, de 8 heures 30 à 10 heures 30. — Examen: samedi, le 20 juillet 1968.

#### PEPD 332 2 cr.

Pédagogie dynamique. (K)

Pédagogie directive versus pédagogie non directive: rationnel pédagogique, psychologique et philosophique. Les méthodes pédagogiques.

Professeur: Gérard Poulin

Horaire: du 22 juillet au 9 août 1968. Du lundi au vendredi, de 8 heures 30 à 10 heures 30. — Examen: vendredi, le 9 août 1968.

#### PSEA 335 4 cr.

Psychogénèse de l'enfance. (H)

Étude de l'évolution de la personnalité de l'enfant et incidence de l'émotivité sur le rendement scolaire.

Professeur: René L'Ecuver

#### REDO 332 2 cr.

### Docimologie (K)

Principes généraux avec application en pédagogie et en psychologie. Caractéristiques d'un bon instrument de mesure. Considérations sur la taxonomie des objectifs pédagogiques et psychologiques. Planification d'un examen. Étude critique des examens du type "traditionnel", du type "vrai-faux" et du type "choix-multiple". Rédaction d'item. Méthodes d'administration, de correction et d'appréciation des examens. Modes d'amélioration de la composition des examens. Les notes et les différents systèmes de notation.

<sup>(1)</sup> L'étudiant est soumis aux conditions d'admission et aux règlements académiques de la Faculté des sciences de l'éducation lesquels apparaissent dans l'annuaire 1967-1968 de cette faculté. Le programme complet en vue de l'obtention d'un grade à la Faculté des sciences de l'éducation est énuméré dans l'annuaire de cette faculté.

Professeur: René Lefebvre

Horaire: du 22 juillet au 9 août 1968. Du lundi au vendredi, de 10 heures 30

à 12 heures 30. - Examen: samedi, le 10 août 1968.

#### REST 332 2 cr.

# Statistique I. (K)

Présentation des techniques statistiques appliquées à l'enseignement: mesures de tendances centrales et de variabilité, la courbe des probabilités, corrélation linéaire, représentations graphiques et inférences statistiques.

Professeur: André Lefebvre

Horaire: du 2 au 20 juillet 1968. Du lundi au vendredi, de 10 heures 30 à 12 heures 30. — Examen: samedi, le 20 juillet, de 13 heures 30 à 15 heures 30.

## LICENCE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

# COURS OFFERTS PAR LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Prière de consulter la liste des courts offerts au niveau du C.A.P.E.S. À cette liste, il faudrait ajouter le cours suivant:

#### DIDS 334 4 cr.

Didactique spéciale (Anglais) (H)

Professeur: Jean Duval

# COURS OFFERTS EN COLLABORATION AVEC LA FACULTÉ DES ARTS

Prière de consulter les cours offerts au niveau de la licence ès lettres ou de la maîtrise ès arts. (Voir page 26).

# COURS OFFERTS EN COLLABORATION AVEC LA FACULTÉ DES SCIENCES

Prière de consulter les cours offerts au niveau de la licence d'enseignement secondaire par la Faculté des sciences. (Voir page 34).

# COURS OFFERTS EN COLLABORATION AVEC LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Prière de consulter les cours offerts par la Faculté de théologie. (Voir page 45).

#### LICENCE EN PÉDAGOGIE PRÉ-SCOLAIRE ET LICENCE D'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE

#### DIDG 112 2 cr.

Didactique générale. (K)

Présentation et critique des procédés audio-visuels, de l'enseignement programmé, des activités dirgées et de la méthode des projets.

Professeur: Marcel Bédard

Horaire: même que celui du cours DIDG 332 du C.A.P.E.S.

#### PEPD 112 2 cr.

Pédagogie dynamique. (K)

Pédagogie directive versus pédagogie non directive: rationnel pédagogique, psychologique et philosophique. Les méthodes pédagogiques.

Professeur: Gérard Poulin

Horaire: même que celui du cours PEPD 332 du C.A.P.E.S.

#### PSPE 114 4 cr.

Psychogénèse de l'enfance (H)

Étude de l'évolution de la personnalité de l'enfant et incidence de l'émotivité sur le rendement scolaire.

Professeur: René L'Ecuyer

#### REST 112 2 cr.

Statistique 1. (K)

Présentation des techniques statistiques appliquées à l'enseignement: mesures de tendances centrales et de variabilité, la courbe des probabilités, corrélation linéaire, représentations graphiques et inférences statistiques.

Professeur: André Lefebvre

Horaire: même que celui du cours REST 332 du C.A.P.E.S.

## Français 1006 et Français 1126

Voir description et horaire de ces cours au niveau de la licence ès lettres, Faculté des arts. (Voir page 26).

#### BACCALAURÉAT EN PÉDAGOGIE

Les cours suivants, offerts au C.A.P.E.S., peuvent être reconnus au programme du baccalauréat en pédagogie:

PSEA 335 Psychogénèse de l'enfance

REDO 332 Docimologie REST 332 Statistique I À cette liste, il faut ajouter les cours suivants:

#### DIDS 336 6 cr.

Didactique spéciale (histoire et géographie) (K)

#### Professeur:

Horaire: du 2 juillet au 10 août 1968. Du lundi au vendrèdi, de 14 à 17 heures — Examen: samedi, le 10 août de 14 à 17 heures.

# DIDS 334 4 cr.

Didactique spéciale (anglais) (H)

Professeur: Jean Duval

Note: Les étudiants sont priés de prendre connaissanse des cours de philosophie offerts par la Faculté des arts, au niveau du baccalauréat ès arts, à temps partiel. (Voir page 21).

CERTIFICAT D'APTITUDE À L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE À L'ÉLÉMENTAIRE

# Organisation générale des cours

Le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire se situe dans le cadre du perfectionnement des maîtres. Le but immédiat de ce programme est de permettre aux autorités scolaires de répondre le plus adéquatement, et le plus tôt possible, aux exigences du Ministère de l'éducation concernant l'enseignement de l'éducation physique au niveau élémentaire.

Ce programme comprend trente (30) crédits, répartis en trois (3) sessions successives d'été de six (6) semaines chacune.

Les cours se donneront à raison de quatre (4) cours théoriques et trois (3) cours techno-pédagogiques par jour.

## Conditions d'admission

L'éducateur formé durant ces cours d'été sera un spécialiste de l'enseignement de l'éducation physique au niveau élémentaire. Il est tout à fait normal de trouver chez-lui, dès sa venue à l'université, une compétence pédagogique le qualifiant pour un poste d'ensei-

gnement. En conséquence, seules sont admises aux sessions d'été en éducation physique les personnes:

- 1) qui détiennent un brevet d'enseignement;
- qui ont fait la preuve qu'elles seront, au mois de septembre suivant, en exercice en commissions scolaires comme chargées d'Éducation physique.

Le département d'Éducation physique de la Faculté des sciences de l'éducation se réserve le droit de refuser pour la deuxième session du programme un candidat qui ne manifeste pas suffisamment d'aptitudes à l'enseignement de cette discipline.

# Programme d'études - Été 1968 (1)

Première session	Crédits	Heures
Anatomie et physiologie	2	30
Cinésiologie	2	30
Croissance et développement	1	15
Didactique	1	15
Introduction à l'Éducation physique	1	15
Cours techno-pédagogiques: rythmiques, gymnastiques, jeux sportifs	3	90
TOTAL	10 crédits	
Deuxième session (2)	Crédits	Heures
Deuxième session (2)  Anatomie et physiologie II	Crédits 2	Heures 30
	010110	
Anatomie et physiologie II	2	30
Anatomie et physiologie II  Cinésiologie II	2	30 30
Anatomie et physiologie II  Cinésiologie II  Croissance et développement II	2	30 30 15
Anatomie et physiologie II  Cinésiologie II  Croissance et développement II  Méthodologie	2	30 30 15 15

<sup>(1)</sup> L'horaire des cours sera donné aux étudiants au début des cours, mardi, le 2 juillet 1968. (2) Seuls les étudiants qui ont réussi les cours de la première session à l'été 1967 pourront s'inscrire aux cours de la deuxième session.

#### CERTIFICAT EN INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Depuis quelques années, l'orientation professionnelle voit se développer de plus en plus son champ d'action et il est devenu nécessaire de faire appel à des collaborateurs immédiatement préparés aux diverses tâches qu'elle comporte. C'est pourquoi, depuis 1960, la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Sherbrooke, consciente du rythme de cette évolution, prépare des spécialistes habilités à la recherche en information scolaire et professionnelle et à la diffusion de cette information, en collaboration avec les conseillers en orientation.

Pour des renseignements plus complets relatifs à l'organisation générale des cours, au personnel dirigeant et enseignant, aux structures générales des programmes, à la description des cours et aux conditions d'admission, l'étudiant est prié de se référer à la page 92 de l'annuaire 1967-1968 de la Faculté des sciences de l'éducation.

# Directives d'inscription

Les nouveaux étudiants doivent s'inscrire aux cours de la première session.

Les étudiants, déjà admis, qui ont suivi les cours de la première session doivent s'inscrire aux cours de la deuxième session.

Les étudiants, déjà admis, qui ont suivi les cours de la première et deuxième sessions (ancien et nouveau certificat) doivent s'inscrire aux cours de la troisième session.

# **Programme**

Été 1968
L'horaire des cours sera fourni au début des cours: mardi, le 2 juillet 1968.

	· 1re session	2e session	3e session
INTRO- DUCTION	ISP 112 (2 cr.) Introduction		
SUJET de l'information	ISP 122 (2 cr.) Psychologie du choix professionnel	ISP 212 (2 cr.) Motivation: rendement scolaire et satisfaction au travail	ISP 312 (2 cr.) Aptitudes et intérêts
	ISP 131 (1 cr.) Le système scolaire: organisation et réforme	ISP 221 (1 cr.) Formation professionnelle du travailleur	ISP 322 (2 cr.) Psychologie du travail
OBJET de l'information	ISP 141 (1 cr.) Distribution des milieux de travail	ISP 233 (3 cr.) Problèmes du travail	ISP 334 (4 cr.) Sociologie du travail
		ISP 241 (1 cr.) Familles de professions	
,	ISP 151 (1 cr.) Monographie professionnelle ISP 162	ISP 252 (2 cr. Lab.) Techniques de diffusion	ISP 341 (1 cr.) Laboratoires et séminaires
MÉTHO- DOLOGIE de l'information	(2 cr. Lab.) Initiation à la documentation		
Intormation	ISP 171 (1 cr.) Initiation aux programmes d'information		
	10 crédits	9 crédits	9 crédits

NOTE: le mémoire exigé pour le certificat est évalué à 2 crédits.